



centre démocrate *humaniste*

[www.andenneinfo.be](http://www.andenneinfo.be)

Andenne, le 12 mars 2008

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Projet de carrière de Mâle Plume : Le cdH d'Andenne apporte la solution !**

#### **Rétroacte... à Andenne !**

Lors du Conseil communal du vendredi 7 mars, le cdH d'Andenne – par la voix de son chef de Groupe, Etienne SERMON – a proposé une réponse concrète au problème de projet de carrière sur le site de Mâle Plume.

Le cdH a en effet proposé – dans l'esprit de la piste avancée par le Ministre André ANTOINE (cdH) lors de sa réponse à différentes interpellations au Parlement wallon – une délibération reposant sur l'autonomie communale et permettant de modifier l'affectation du bois de Mâle Plume inscrit, depuis 1986, en zone d'extraction.

Pratiquement, le cdH d'Andenne a donc proposé l'élaboration d'un PCA (Plan Communale d'Aménagement) destiné à inscrire le bois de Mâle Plume en zone forestière et/ou agricole au plan de secteur.

La proposition du cdH a fait l'objet d'une approbation unanime au Conseil communal. Et pour cause, son but était d'offrir une perspective de sécurisation aux riverains !

#### **Gesves emboîte le pas...**

En outre, la délibération mandatait le collège andennais pour susciter une même démarche par les autorités communales de Gesves. L'intérêt de ce PCA, suscité conjointement par les deux Communes, est de permettre au Gouvernement wallon d'élaborer lui-même ce PCA et d'en financer sa conception.

Lundi soir, sur le plateau de *Canal C*, lors d'un débat consacré au dossier " Mâle Plume ", le Bourgmestre de Gesves a annoncé qu'il convoquera pour la semaine prochaine, un Conseil communal qui devra adopter cette même délibération.

Ces démarches conjointes pourront, espérons-le, écarter définitivement le risque de voir apparaître une carrière dans l'un des plus beaux sites naturels de Wallonie.